



Coordination  
des Infirmiers  
L i b é r a u x

## Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire 2019 du CIL

Association **CIL Cannes Le Cannet**  
100 Boulevard Paul Doumer  
06110 Le Cannet  
Tél : 0624271893  
Mail : [contact@cil06.org](mailto:contact@cil06.org)  
Site : [cil06.fr](http://cil06.fr)

Cher(e) adhérents(tes)

J'ai le plaisir de vous informer que la prochaine Assemblée Générale Ordinaire de notre association se tiendra le **01/07/2021** à **13h30** à la Mairie annexe du Cannet, 13 Avenue des écoles (salle des mariages 2<sup>ème</sup> étage)

L'ordre du jour retenu est le suivant :

Point N°1 : Emargement de la liste des présents et vérification des mandats.

Point N° 2 : Présentation du rapport moral 2019.

Point N°3 : Présentation du rapport financier sur l'exercice 2019 et présentation du budget prévisionnel de 2020.

Point N°4 : Réélection d'un tiers des membres du bureau d'administration. L'élection est pour un mandat de 2 ans. Sont démissionnaires :  
Mme Karine Bonomo  
M Jérôme Touri

Point N°5 : Élection de 2 membres supplémentaires, pour un mandat de 2 ans, afin de faire partie du bureau d'administration. Se présentent : Mme Challis Laurence, Mme Janka Stoklosa. Et toutes autres personnes souhaitant faire une demande.

Point N°6 : Développement des liens avec l'association d'infirmiers ABIL de Cannes la Bocca.

Point N°7 : Mise à jour des statuts, du règlement intérieur.

Point N°8 : Fonctionnement du téléphone, mise en place d'une fiche relative à la bonne gestion du téléphone du CIL et de la transmission des prises en charge au sein de la coordination.

Point N°9 : Montant de la cotisation annuelle à 50 Euros/an + 10 Euros (Adhésion optionnelle CPTS pays de Lérins).

Point N°10 : Présentation de la CPTS du Pays de Lérins et du lien engendré avec le CIL.

Point N°11 : Réflexion sur la participation éventuelle du CIL en tant que professionnels animateurs à des événements ou manifestations locales.

Point N°12 : Questions diverses et débats.

Les adhérents(tes) qui souhaitent déposer leur candidature pour intégrer le bureau doivent le faire une semaine avant la tenue de cette Assemblée Générale.

Conformément aux dispositions de nos statuts, tous les documents nécessaires à votre information (rapport sur les activités écoulées, compte, ...) sont tenus à votre disposition au siège

Les résolutions proposées 1 à 9 ayant le caractère de décisions ordinaires sont adoptées à la majorité simple des présents ou représentés.

Je vous rappelle que, conformément aux dispositions des statuts de notre association, un quorum de **51%** doit être atteint pour rendre les délibérations valables. Si le quorum n'est pas atteint, l'Assemblée Générale se tiendra, 1 heure après le début prévu.

Compte tenu de l'importance particulière des questions traitées, il est important que vous soyez présents. Toutefois, en cas d'impossibilité, je vous rappelle que le vote par procuration est autorisé. Ainsi, si vous n'êtes pas en mesure d'assister à l'Assemblée Générale, vous trouverez ci-joint un formulaire de vote par procuration. Vous pourrez ainsi vous faire représenter par un adhérent de votre choix. Un adhérent ne peut être porteur de plus de trois mandats, en plus de sa voix. Je vous rappelle que seuls les membres à jour de leur cotisation peuvent participer à l'Assemblée Générale.

Dans l'attente de notre Assemblée Générale : je vous prie d'agréer, cher(e) adhérent(te), l'expression de ma considération distinguée.

A Le Cannet, le 09/06/2021

Le Président  
Patrick Bret



----- ✂ -----

## **Procuration**

***Merci de remplir cette procuration et de la remettre à la personne de votre choix, qui devra la présenter au bureau pour l'émargement lors de l'Assemblée Générale.***

Je soussigné(e) (nom, prénom) : ....., .....

Demeurant à .....

donne pouvoir à (nom, prénom) : ....., .....

pour me représenter et prendre part aux votes en mon nom lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'association CIL du 01/07/2021 qui se tiendra à la mairie annexe du Cannet, 13 Avenue des écoles, 06110 Le Cannet.

**Date et signature du mandant**

**Date et signature du mandataire**



Coordination  
des Infirmiers  
Libéraux

## Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire 2020 du CIL

### Association **CIL Cannes Le Cannet**

100 Boulevard Paul Doumer

06110 Le Cannet

Tél : 0624271893

Mail : [contact@cil06.org](mailto:contact@cil06.org)

Site : [cil06.fr](http://cil06.fr)

Cher(e) adhérents(tes)

J'ai le plaisir de vous informer que la prochaine Assemblée Générale Ordinaire de notre association se tiendra le **01/07/2021** à **14h30** à la Mairie annexe du Cannet, 13 Avenue des écoles (salle des mariages 2<sup>ème</sup> étage)

L'ordre du jour retenu est le suivant :

Point N°1 : Emargement de la liste des présents et vérification des mandats.

Point N° 2 : Présentation du rapport moral 2020.

Point N°3 : Présentation du rapport financier sur l'exercice 2020 et présentation du budget prévisionnel de 2021.

Point N°4 : Réélection d'un tiers des membres du bureau d'administration. L'élection est pour un mandat de 2 ans. Sont démissionnaires :

M Jérôme Méglorisi

M Patrick Bret

Point N°5 : Élection de 1 membre supplémentaire, pour un mandat de 2 ans, afin de faire partie du bureau d'administration. Se présentent : M Jean-François Gunther. Et toutes autres personnes souhaitant faire une demande.

Point N°6 : Mise à jour du règlement intérieur. Rappel du bon fonctionnement déontologique.

Point N°7 : Montant de la cotisation annuelle à 60 Euros/an, rappel cotisation nominale à régler avant le 31/01 de l'année en cours.

Point N°8 : Fonctionnement du téléphone et la transmission des prises en charge au sein de la coordination.

Point N°9 : Questions diverses et débats.

Les adhérents(tes) qui souhaitent déposer leur candidature pour intégrer le bureau doivent le faire une semaine avant la tenue de cette Assemblée Générale.

Conformément aux dispositions de nos statuts, tous les documents nécessaires à votre information (rapport sur les activités écoulées, compte, ...) sont tenus à votre disposition au siège.

Les résolutions proposées 1 à 7 ayant le caractère de décisions ordinaires sont adoptées à la majorité simple des présents ou représentés.

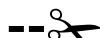
Je vous rappelle que, conformément aux dispositions des statuts de notre association, un quorum de **51%** doit être atteint pour rendre les délibérations valables. Si le quorum n'est pas atteint, l'Assemblée Générale se tiendra, 1 heure après le début prévu.

Compte tenu de l'importance particulière des questions traitées, il est important que vous soyez présents. Toutefois, en cas d'impossibilité, je vous rappelle que le vote par procuration est autorisé. Ainsi, si vous n'êtes pas en mesure d'assister à l'Assemblée Générale, vous trouverez ci-joint un formulaire de vote par procuration. Vous pourrez ainsi vous faire représenter par un adhérent de votre choix. Un adhérent ne peut être porteur de plus de trois mandats, en plus de sa voix. Je vous rappelle que seuls les membres à jour de leur cotisation peuvent participer à l'Assemblée Générale.

Dans l'attente de notre Assemblée Générale : je vous prie d'agréer, cher(e) adhérent(te), l'expression de ma considération distinguée.

A Le Cannet, le 09/06/2021

Le Président  
Patrick Bret



## **Procuration**

***Merci de remplir cette procuration et de la remettre à la personne de votre choix, qui devra la présenter au bureau pour l'émargement lors de l'Assemblée Générale.***

Je soussigné(e) (nom, prénom) : .....

Demeurant à .....

donne pouvoir à (nom, prénom) : .....

pour me représenter et prendre part aux votes en mon nom lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'association CIL du 01/07/2021 qui se tiendra à la mairie annexe du Cannet, 13 Avenue des écoles, 06110 Le Cannet.

**Date et signature du mandant**

**Date et signature du mandataire**